

## SUPPRESSION DES ALLOCATIONS FAMILIALES

## Cynisme écoeurant du gouvernement !

La suppression des allocations familiales est depuis fort longtemps un fantasme pour les différents gouvernements dans la ligne du « tout sécuritaire » et aussi pour justifier cette idée (perverse) : si l'école est un droit, celui-ci doit se mériter !

**C**omme nous le dénonçons depuis la loi sur la prévention de la délinquance (loi n°2007-297 du 5 mars 2007), l'absentéisme est considéré comme un acte « délictuel » et par là même sanctionné en tant que tel. Les élèves absents ne sont plus regardés comme des « enfants en danger » mais comme des enfants dangereux car non contraints dans le cadre scolaire.

La volonté répressive de la nouvelle circulaire, en application du décret du 21 janvier 2011, s'inscrit dans une suite de textes visant à remettre en cause la notion de prévention et de protection de l'enfance.

#### La prévention : un concept qui coûte...

Devant le tollé soulevé par cette mesure, certes pas nouvelle mais innovante dans sa mise en place obligatoire, rapide et imposé aux chefs d'établissements, le Ministre de l'Éducation met en avant tous les circuits de prévention qui seront mis en place en amont... mais il oublie les personnels, qui en nombre insuffisant voire inexistant ne pourront pas assurer les mesures de prévention qu'il préconise dans sa circulaire.

Alors que les inégalités ne cessent de croître, que les fermetures de postes d'enseignants et des différentes catégories des personnels ne font que renforcer les inégalités scolaires et l'échec pour certains, le gouvernement ne prend le problème que par le côté répressif !

Le SNUASFP-FSU dénonce le démantèlement de tous les services spécialisés qui interviennent au sein des établissements scolaires, Conseillers d'Orientation, Conseillers Principaux d'Éducation et le non remplacement de nombreux postes d'assistants sociaux, personnels qui depuis de nombreuses années n'ont pas vu de création de postes...



Le Ministre semble oublier que les Services départementaux de l'Aide Sociale à l'Enfance ne peuvent plus travailler en amont auprès des familles, faute de temps et de personnels. Les mesures de prévention de la Protection Judiciaire de la Jeunesse sont aussi très souvent difficiles à obtenir, l'orientation du Ministère de la Justice étant, elle aussi, dirigée vers le « plus de répressif » (il n'est qu'à voir les nombreuses modifications de l'Ordonnance de 1945).

Le SNUASFP-FSU a déjà fait remonter la nécessité de la mise en place d'équipes pluridisciplinaires complètes dans tous les établissements, avec des personnels formés, pour pouvoir assurer une prévention précoce auprès des élèves décrocheurs. Il dénonce le fait que notre ministère choisisse d'embaucher de nombreux personnels non formés, souvent avec des contrats précaires, pour des missions de répression (5 000 Médiateurs de réussite Scolaire, équipes mobiles de sécurité, policiers référents, etc.) selon l'imagination des recteurs.

#### Des répercussions insupportables sur le budget des familles

Les Assistants sociaux de l'Éducation Nationale font remonter régulièrement les difficultés que rencontrent de nombreuses familles dans ce contexte où elles se voient

de plus en plus privées de leurs droits élémentaires et de l'accès à l'aide sociale.

Le ministre met l'accent sur le travail avec les familles, mais il semble méconnaître les répercussions de sa politique : la suppression des allocations familiales pour un enfant dans la famille entraîne systématiquement une baisse de l'ensemble des allocations (logement et même RSA) ; en effet toutes ces prestations découlent des droits ouverts notamment par la composition du foyer et surtout par le nombre d'enfants ouvrant droits aux prestations.

Cette mesure est particulièrement inique pour les familles les plus démunies qui vivent essentiellement de l'aide sociale.

L'absentéisme est un phénomène complexe et multiforme. Pour tenter de l'enrayer, il faut des personnels formés et, au contraire d'une politique répressive (suppression des allocations familiales), des mesures sociales qui ne se bornent pas à la seule « mallette des parents ».

#### L'école doit se remettre en question !

Les enfants « absentéistes » sont souvent des enfants décrocheurs. Lorsqu'un enfant ne réussit pas à l'école, cela représente le plus souvent une grande souffrance, pour lui et pour sa famille. La pression sociale par rapport à la réussite scolaire est de plus en plus forte. L'inadaptation scolaire entraîne souvent une inadaptation sociale. La nécessité d'être diplômé s'impose maintenant pour tous les emplois.

Les familles les plus en difficultés attendent donc beaucoup de l'École. Alors que l'école devrait représenter un espoir d'émancipation, elle est vécue par une partie de la population comme aggravant leurs difficultés.

L'école ne doit pas participer à la relégation d'une partie de la population, elle doit être au contraire un lieu qui tente de donner à tous les mêmes savoirs, les mêmes droits ! ●

DANIÈLE ATLAN